



HAL
open science

L'imbrication de la généralité, de la non-autonomie et de la sous-spécification : l'exemple du nom élément

Francine Gerhard-Krait

► To cite this version:

Francine Gerhard-Krait. L'imbrication de la généralité, de la non-autonomie et de la sous-spécification : l'exemple du nom élément. Corela : Les noms sous-spécifiés et les noms généraux., 2021, HS-34, 10.4000/corela.13980 . hal-04009052

HAL Id: hal-04009052

<https://hal.science/hal-04009052>

Submitted on 28 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Corela

Cognition, représentation, langage

HS-34 | 2021

Les noms sous-spécifiés en français: du lexique au discours

L'imbrication de la généralité, de la non-autonomie et de la sous-spécification : l'exemple du nom *élément*

Francine Gerhard-Krait



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/corela/13980>

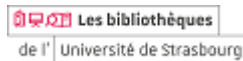
DOI : 10.4000/corela.13980

ISSN : 1638-573X

Éditeur

Université de Poitiers

Ce document vous est offert par Université de Strasbourg



Référence électronique

Francine Gerhard-Krait, « L'imbrication de la généralité, de la non-autonomie et de la sous-spécification : l'exemple du nom *élément* », *Corela* [En ligne], HS-34 | 2021, mis en ligne le 10 décembre 2021, consulté le 27 février 2023. URL : <http://journals.openedition.org/corela/13980> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/corela.13980>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International - CC BY-NC-SA 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

L'imbrication de la généralité, de la non-autonomie et de la sous-spécification : l'exemple du nom *élément*

Francine Gerhard-Krait

Introduction

- ¹ La sous-spécification est souvent appréhendée à l'heure actuelle comme relevant d'une classe d'emplois de certains noms : les *unspecific nouns* (Winter 1992), les *shell nouns* (Schmid 2000), les *noms sous-spécifiés* ou *NSS* (Legallois 2006, 2008), les *signalling nouns* (Flowerdews & Forest 2015), pour ne citer qu'eux. La pertinence de ces classes d'emplois nominaux repose essentiellement sur la convergence d'un éventail de propriétés qui traversent les dimensions sémantique et référentielle. Ce sont toutefois des justifications d'ordre syntaxique, avec des configurations particulières dites *spécificationnelles* pour les plus représentatives¹, et d'ordre discursif, avec une grande dépendance au cotexte, des rôles pragmatiques et discursifs particuliers (structuration textuelle notamment, anaphore conceptuelle, etc.), qui en fondent essentiellement la reconnaissance.
- ² On relève ainsi une communauté de comportements et des indices sémantiques et référentiels récurrents avec des concepts abstraits, généraux, ou *temporaires*, un sémantisme dit *pauvre*, et une tendance à la catégorisation *ad hoc*, qui permettent peu ou prou d'articuler ces classes d'emplois à une classe nominale cette fois, celle des noms généraux², telle qu'elle est évoquée dans Huyghe (2015 : 17-18), par exemple.
- ³ On peut également aborder la sous-spécification, non plus comme signalant un type d'emploi, mais comme une propriété sémantique intrinsèque de certains noms ou types de noms et éprouver, d'une part, que cette sous-spécification est présente quels que soient les emplois du nom qui la manifeste, et d'autre part, qu'elle a partie liée avec

d'autres propriétés sémantiques comme la généralité, l'abstraction et la non-autonomie référentielle notamment.

- 4 Une telle position permet :
- (i) de clarifier le point de vue que l'on adopte sur les notions de généralité, d'abstraction, et de sous-spécification,
 - (ii) de clarifier les relations que les propriétés de généralité et de sous-spécification entretiennent l'une avec l'autre mais aussi avec l'abstraction, et la non-autonomie référentielle, et le niveau d'imbrication de ces différentes propriétés selon les noms quelle que soit leur hauteur,
 - (iii) de chercher quelles sont les dimensions sémantico-référentielles à spécifier pour chaque nom et de quelles manières « syntaxiques » elles peuvent l'être, et donc de justifier au cas par cas la nature et les types de spécifications possibles,
 - (iv) de faire la part entre sous-spécification et sous-détermination sémantiques notamment lorsqu'un nom se situe dans les hauteurs³, et par là de reposer la question du statut des différents emplois : polysémie ou non ?
 - (v) et de reconsidérer la manière que l'on a d'envisager ou de formuler certains aspects sémantiques à partir des notions de pauvreté sémantique et de concept temporaire, par exemple.
- 5 Cette seconde voie, qui est celle empruntée ici, consiste à prendre en quelque sorte les choses par l'autre bout. Elle a l'avantage de relier plus explicitement les phénomènes à ce qui peut être vu comme leur origine. Tous les aspects évoqués dans la liste supra intéressent depuis longtemps les chercheurs qui travaillent sur la sémantique nominale et bon nombre constituent des points d'achoppement théoriques et définitionnels non encore résolus.
- 6 Prenant appui sur le nom *élément* dans son acception générale, nous aimerions montrer que le caractère très général, abstrait, et fondamentalement relationnel du concept qu'il encode : « un élément est quelque chose qui entre dans la constitution d'autre chose », tout comme le caractère nécessairement *ad hoc* des catégorisations qu'il opère, sont directement responsables de sa sous-spécification. Cette dernière est donc systémique.
- 7 La première partie de cette analyse est consacrée à ce qui motive notre choix de partir du profil sémantique et référentiel des noms pour expliquer leur comportement syntaxique et discursif. La seconde examine à grands traits le profil sémantique et référentiel du nom *élément*, le réseau lexical dans lequel il s'inscrit, et la troisième évoque ce qui dans son sémantisme permet de prévoir la diversité de nature et de structure des expressions qui le spécifient.

1. La sous-spécification n'est pas une affaire d'emploi

- 8 L'idée selon laquelle la sous-spécification est une propriété sémantique inhérente à un nom plutôt qu'une manifestation liée à des classes d'emploi de celui-ci trouve des justifications méthodologiques et sémantiques. Dans le premier cas, il s'agit des apories d'un repérage fondé sur des aspects formels, et dans le second, de l'orientation de la relation entre les propriétés sémantiques des noms et leurs comportements syntaxiques selon le principe du « qui gouverne quoi ? ».

1.1. Les apories d'un repérage formel

- 9 La plupart des études sur les emplois sous-spécifiés des noms montrent que les frontières qui séparent ces emplois d'autres emplois sont difficiles à tracer en raison même de la prépondérance d'une reconnaissance formelle à travers un éventail restreint de configurations syntaxiques⁴. En effet, ce critère autorise que *problème, fait, élément, chose, scandale, aspect* appartiennent à la même classe d'emploi⁵ mais que le nom *sentiment*, bien qu'intrinsèquement sous-spécifié lui-aussi, en soit exclu par exemple. Cet aspect est d'autant plus significatif que l'éventail des configurations tend à s'élargir au fil des études (Roze *et al.* 2014, Flowerdew & Forest 2015, Adler & Legallois 2018). On passe par exemple de structures contraintes (*l'idée/le fait que (P), l'idée/le fait est que (P)*) à des sites de spécifications beaucoup plus banals. Ce faisant, on ne parvient plus vraiment à dissocier pour un nom donné ce qui relève d'un emploi de type NSS de ce qui relèverait d'autres emplois sous-spécifiés. Outre les configurations formelles et fonctionnelles, on peut légitimement se demander ce qui différencie les spécifications du type de (1), jugées typiques des emplois sous-spécifiés, de celles du type de (2) exclues de la classe, lorsqu'en (2) le nom est en première mention, et qu'il sert à poser directement l'existence d'un problème de productivité de l'industrie française sans présupposer de la disponibilité de l'information dans le co-texte ou dans les connaissances partagées :
- (1) Le problème est que les industries françaises sont peu productives...
- (2) Le problème de productivité des industries françaises ...
- 10 L'expansion du nom en (2) sature immédiatement deux aspects sous-spécifiés du concept *problème*, la nature ou le contenu du problème (la productivité), et le siège du problème (l'industrie française). Ces mêmes informations sont récupérées dans un autre habillage dans la structure *est que P* de l'exemple (1)⁶.
- 11 La rigidité des critères formels a pour effet également comme le signale Schmid (2000, 116-117), à propos de noms appartenant à la sous-catégorie *factuel / attributif* à interprétation partitive du type de *aspect, trait, différence*, de ne pas permettre d'atteindre tous les noms ou d'en laisser certains à la marge parce que la structure des expressions spécifiantes n'entre pas dans les patrons recensés. Ce qui est le cas d'ailleurs du nom *élément* qui figure dans les tables de fréquences des *signalling nouns* de Flowerdews & Forest (2015) mais au bas de l'échelle.
- 12 De fait, ou le critère formel est trop restrictif et il laisse hors de portée des noms qui devraient tout de même entrer dans le champ des études sur les classes d'emplois sous-spécifiés ou ce critère est étendu à un ensemble plus vaste de structures spécifiantes et l'idée même que l'on puisse discriminer des emplois nominaux proprement sous-spécifiés risque d'être mise à mal.

1.2. La sous-spécification est une propriété intrinsèque

- 13 En contrepoint, considérer la sous-spécification comme une propriété intrinsèque des noms qui la manifestent quel que soit leur emploi permet d'en repérer plus aisément les causes et le fonctionnement.
- 14 En effet, si les classes d'emplois fondées sur la sous-spécification sont difficiles à aborder, c'est aussi parce qu'il n'est pas toujours facile de saisir les relations que la sous-spécification entretient avec les propriétés de généralité, d'abstraction

sémantique, mais également de non-autonomie sémantico-référentielle, d'une part, et avec les différentes classes nominales que sont les noms généraux, les noms abstraits, les noms superordonnés, les noms sommitaux (Kleiber & Lammert 2012), ou encore les noms « socles » (Fasciolo 2012), d'autre part.

- 15 Les classes d'emplois⁷, tout comme les classes de noms, obéissent à des principes et des critères de structuration qui ne se recoupent pas comme le montre notamment Huyghe (2015), et les différentes classes⁸ présentent des aires de chevauchement. De surcroît, certaines propriétés sémantiques mises en relief sont en rapport de cause à effet tantôt constants, tantôt plus occasionnels.
- 16 Ainsi si la sous-spécification peut être corrélée à la généralité, elle ne l'est pas *ipso facto*. Le nom *créature* (« être qui a été créé ») est sémantiquement général, son abstraction est liée à la hauteur du concept (cf. Kleiber & Galmiche 1996), mais il n'est pas sous-spécifié :
- (3) Une créature s'avança / Un objet tomba / *Un élément a été trouvé.
- 17 Il peut, comme le nom *objet*, désigner directement une occurrence, même s'il ne la décrit que faiblement et que le référent n'est pas autrement déterminé (personne, animal, monstre). Cet aspect permet de ne pas considérer ces noms dans le champ de la sous-spécification mais ne remet pas en cause leur légitimité à figurer parmi les noms généraux.
- 18 En revanche, la sous-spécification est souvent corrélée à l'abstraction ontologique (Van de Velde 1995 ; Flaux et Van de Velde 2000), selon le principe d'une non autonomie référentielle stricte ou d'une dépendance inaliénable comme celle qui lie une propriété, comme *sagesse*, à son support, *Paul*, dans *la sagesse de Paul*, par exemple. Cela n'empêche pas bien sûr que certains de ces noms puissent être employés sans spécifications avec une focale sur la notion (*La sagesse vient avec l'âge*), mais les contraint à être spécifiés selon des degrés de complétude divers en discours dès lors qu'il cible une occurrence du concept⁹. D'une manière générale, les diverses formes de non-autonomie sémantico-référentielle, entraînent la sous-spécification. C'est un principe fort qui dépasse la question de la généralité sémantique. Les noms relationnels qui désignent des éléments ou des parties imposent eux aussi bien sûr le recours à des expressions spécifiantes.
- 19 La sous-spécification est encore différente lorsqu'un nom n'est pas associé à une classe référentielle circonscrite à l'avance, qu'il ne chapeaute pas de réseau lexical structuré (*chose, action, problème, idée, etc.*) et qu'il est fait pour avoir directement des occurrences sans pouvoir les désigner tout seul. Ce problème est encore plus marqué lorsque le nom peut désigner des référents de type ontologique hétérogène, comme c'est le cas pour *élément* contrairement à *action* par exemple.
- 20 La sous-spécification varie ainsi amplement d'un nom à un autre. La sous-spécification de *chose* n'est pas identique à celle de *fait*, qui n'est pas identique à celle d'*action*, qui n'est pas identique à celle d'*élément* ou *problème*. Une constante toutefois : elle est inhérente aux noms qui la véhiculent selon des modalités et avec des manifestations qui peuvent être diverses conformément au concept que chacun de ces noms encode comme le montrent les diverses sous-catégories proposées dans l'étude de Schmid (2000), par exemple.

1.3. La généralité et la sous-spécification

- 21 C'est dans les hautes sphères de la structuration lexicale que la question de l'existence d'une classe de noms généraux trouve sa justification et c'est dans ces mêmes hauteurs que la classe des NSS trouve bon nombre de ses candidats. La question de savoir si tous les noms sous-spécifiés sont généraux est une question qui reste toutefois ouverte, mais qui émerge de façon récurrente dans les études.
- 22 La généralité est une propriété graduelle, la sous-spécification ne semble pas l'être. La généralité s'accroît au fur et à mesure que l'on parcourt une hiérarchie lexicale du bas vers le haut selon le principe bien connu d'une relation entre la réduction des traits sémantiques et l'accroissement de l'extension référentielle (*animal / loup*). Elle est à son comble lorsque l'on atteint le sommet d'une hiérarchie lexicale structurée (taxinomie) et bien plus encore d'une hiérarchie conceptuelle ou cognitive, qui ne donne pas lieu à une structuration lexicale pré-organisée (*chose, action, mouvement, élément*). Pour un nom, être dans les hauteurs, avoir un sens schématique, basique ne justifie pas en soi la propriété de sous-spécification ; cette propriété trouve-là en revanche de nombreux points d'ancrage :
- lorsque le nom général ne s'inscrit pas dans un réseau lexical préconstruit, qu'il ne donne pas lieu à des sous-catégories et qu'il ne peut pas servir seul à désigner des occurrences (Kleiber 2011, 2012),
 - lorsque le concept encodé est schématique et non autonome référentiellement : concepts dynamiques (*action, mouvement*) ou statiques (*état*), concepts de type méronymique (*élément, partie, ensemble*),
 - lorsque le nom opère des catégorisations *ad hoc* (référent temporaire),
 - lorsque les référents possibles appartiennent à des classes référentielles hétérogènes.
- 23 Le recours à des structures spécifiantes ne fait alors que refléter les dimensions sémantiques et référentielles intrinsèquement non spécifiées de certains noms. Les informations que ces structures délivrent saturent les dimensions sémantiques laissées ouvertes. Le nombre de spécifications, leur caractère nécessaire ou non en discours dépend des noms et de la possibilité de récupérer des informations par défaut.
- 24 La sous-spécification est donc une propriété multi-paramétrée, non graduelle mais elle peut pour un nom donné avoir de multiples sources, ce qu'illustre parfaitement le nom *élément*.

2. Le profil sémantique du nom *élément*

2.1. Une pluralité de sens

- 25 Le nom *élément* est polysémique, il donne lieu à une série d'acceptions bien différenciées, certaines sont non générales et spécifiées sémantiquement et référentiellement, mais toutes procèdent d'un principe de type « partie-tout ». Un élément dépend toujours d'un ensemble circonscrit ou non d'éléments. Dans sa valeur générale, il signifie et peut désigner : « chacune des choses qui entrent dans la composition de quelque chose d'autre ou qu'on assemble pour constituer un ensemble, un composé »¹⁰. Cette valeur, qui apparaît au XIII^e siècle selon le DHLF¹¹, procède par extension de valeurs étymologiques plus spécifiques. L'étymon latin *elementa/elementum* désignait aussi bien les lettres de l'alphabet, les principes et éléments qui

fondent une science (rudiment, premières études), les dix catégories d'Aristote, les quatre éléments (la terre, l'air, l'eau et le feu) et chacun d'eux, considérés comme formant la substance de l'univers (*Dictionnaire Latin-Français*, F. Gaffiot, Larousse, 1984).

- 26 Ses acceptions actuelles se scindent en deux groupes : des acceptions non générales sémantiquement et référentiellement spécifiées sous (4) et (5) :

(4) - *Gén. au plur.* Un des quatre principes (terre, air, eau, feu) associés à des signes astrologiques considérés par les savants anciens comme les constituants premiers fondamentaux de tous les corps. *Chacun veut battre l'eau, fouler la terre, chacun veut inventer la science d'éveiller en plein air le feu, d'édifier un abri et d'amadouer quatre éléments* (COLETTE, *Belles saisons*, 1945, p. 18). (TLFi)

- Entité chimique fondamentale commune aux diverses variétés d'un même corps simple ainsi qu'aux combinaisons de ce corps simple avec d'autres corps. (TLFi)

- *Au plur.* Ensemble des conditions atmosphériques tenant à un certain état des composantes physiques qui les déterminent et qui sont conçues comme autant de forces naturelles auxquelles l'homme est exposé. *Affronter les éléments. La colère des éléments déchaînée sur le toit de chaume* (MUSSET, *Confess. enf. s.*, 1836, p. 168). *Jamais climat ne m'a convenu davantage. Je ne me plains ni des éléments ni des aliments* (J. DE MAISTRE, *Corresp.*, t. 2, 1806-07, p. 593) [...]. (TLFi)

(5) - *Au sing.* : Milieu naturel dans lequel les êtres se sentent à l'aise. *Leur [des Grecs] élément, c'est la mer; ils y jouent comme l'enfant de nos hameaux sur les bruyères de nos montagnes* (LAMART., *Voy. orient*, t. 1, 1835, p. 111). (TLFi)

- Milieu physique dans lequel un être se sent à l'aise ; cadre intellectuel, domaine d'activité dans lequel quelqu'un se trouve à son aise et qui lui est familier. (<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9l%C3%A9ment/28372>, cslt 30-10-18).

- 27 et une acception générale, totalement sous-spécifiée sous (6) :

(6) Chacune des choses qui entrent dans la composition de quelque chose d'autre ou qu'on assemble pour constituer un ensemble, un composé

(<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9l%C3%A9ment/28372>, cslt 30-10-18)

- 28 Dans sa valeur générale, celle qui nous intéresse ici, le nom *élément* est susceptible de désigner des référents de toute sorte (7) :

(7) - Objet, pièce ayant son unité et qu'on peut ajouter à un ensemble pour le compléter, pour former un tout plus vaste.

- Groupe faisant partie d'un ensemble plus vaste : L'élément masculin était majoritaire.

- Information, donnée, fait, etc., nécessaire à la compréhension de quelque chose ; facteur : Vous avez là tous les éléments du problème. (<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9l%C3%A9ment/28372>).

2.2. Positionnement lexical du nom *élément*

- 29 Le nom *élément* se trouve dans une position de relatif isolement lexical du fait qu'il ne tisse pas de liens hyper/hyponymiques avec d'autres noms, mais il joue le rôle cognitif d'un « super catégorisateur ».

2.2.1. Structuration lexicale verticale

- 30 *Élément* n'est pas un nom membre superordonné d'une hiérarchie lexicale. Il n'est placé à la tête de rien, n'a pas d'hyponymes, semble-t-il, et ne gouverne aucune taxinomie. Il donne lieu toutefois à quelques expressions dont le statut pourrait osciller entre

dénomination et désignation de type (Kleiber 2012) qui tendraient à se lexicaliser : *élément de cuisine / élément de langage / élément d'enquête / élément de preuve / élément de décor / élément architectural*. Dans ces exemples, le tout est spécifié à droite, et cette spécification oriente le mode de donation du référent de *élément* et permet d'inférer un ensemble plus ou moins préconstruit de référents ou de sous-catégories de référents possibles. Dans ces expressions, le complément prépositionnel ou l'adjectif ne sont probablement plus des expressions syntaxiques librement associées au nom en discours. Au contraire, ces expressions, que l'on pourrait chercher à identifier à partir de la fréquence de leur cooccurrence, semblent aptes à rassembler des catégories d'éléments préconstruites et plus ou moins homogènes. Ce cas est illustré nous semble-t-il pour les exemples (8) à (10) :

(8) Acheté un élément de cuisine ; un beau manteau pour Mélissa ; des chaussures pour Tristan ; un disque d'embrayage. (MANCHETTE Jean-Patrick, Journal : 1966-1974, 2008, p. 301). (Frantext)

(9) Les six éléments d'une enquête (titre)

QUI Quelles personnes sont cause dans le grief ? Nom(s), numéros de pointage et de service; date d'ancienneté; numéro de téléphone.

(N'oubliez pas le superviseur ou les représentants de la direction concernés et les témoins.)

QUOI Qu'est-ce qui a mené à la violation? Mise à pied ou rappel incorrect?

Le dispositif de protection n'a pas été remplacé? Mutation ou avancement inapproprié? Mesure disciplinaire injuste ?

(<https://www.usw.ca/fr/impliquezvous/activisme/education/ressources/outils-pour-delegates-et-activiste>, cslt le 17-10-18).

(10) Elle existe, nous l'avons trouvée et je chéris cette certitude. Notre premier élément de preuve est une lettre que Chaïm Herman, déporté par le convoi n° 49 en même temps que Matès et, [...]. (ABLONKA Ivan/Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus : une enquête/2012 Pages 325-326). (Frantext)

- 31 dans lesquels *élément de cuisine*, *élément d'enquête* et *élément de preuve* forment à minima une collocation et présentent un degré de figement que l'on ne retrouve pas en (11), *élément de lustre*, et (12), *élément du vêtement aristocratique*, même si dans ces deux exemples, il est également possible d'imaginer à partir de la mention de l'ensemble un paradigme de référents possibles :

(11) Suspendue au-dessus de lui sur un élément de lustre, une mouche plus grosse au thorax bleu de cobalt [...]. (ECHENOZ Jean, Lac, 1989, p. 120). (Frantext)

(12) [...] elle a multiplié au cours des siècles les infractions aux réglementations en adoptant tel ou tel élément du vêtement aristocratique. (LIPOVETSKY Gilles, L'Empire de l'éphémère : la mode et son destin dans les sociétés modernes, 1987, p. 46). (Frantext)

- 32 Si ces expressions complexes s'avéraient être des dénominations, pourrions-nous les considérer comme des hyponymes du nom *élément* ? Ces expressions ont-elles vocation à organiser des sous-catégories d'éléments ? Probablement pas, et s'agissant de l'expression *élément de cuisine*, il semble plus naturel de la placer dans le sillage de la catégorie *meuble*.
- 33 Le nom *élément* n'est pas davantage subordonné à quoi que soit, on ne lui connaît pas d'hyperonyme. C'est un nom sommital. Sa définition la plus générale se formule avec le nom général *chose* pour *définiens* (cf. la définition sous (6)), lequel ne décrit pas les entités qu'il désigne, mais véhicule le principe « de l'unité, de l'individuation, de l'existence d'items isolables discriminés » (Kleiber, 1994 : 17)¹².

2.2.2. Structuration lexicale horizontale

34 Le nom *élément* entre dans le paradigme des noms qui présentent des similitudes avec les noms de partie, il se trouve en distribution complémentaire avec d'autres noms comme *partie*, *constituant*, *aspect*. Son emploi semble moins contraint que celui du nom *partie*, qui sied mieux à des tous conçus comme préalablement structurés en parties (*les parties d'un texte* vs ? *les éléments d'un texte*), mais la question reste à creuser. Le dictionnaire des synonymes (DES) du Crisco propose la série de synonymes suivante dans laquelle le nom *donnée* présente la fréquence la plus élevée :

(13) brandon, cause, cellule, chose, commencement, composant, composante, condition, connaissance, critère, détail, division, donnée, facteur-trice, formant, fraction, germe, ingrédient, matériau, matière, milieu, module, molécule, morceau, morphème, notion, objet, paramètre, partie, pièce, principe, ramification, substance, théorie.

(<http://crisco.unicaen.fr/des/synonymes/%C3%A9l%C3%A9ment>).

35 Cette synonymie mériterait d'être précisée, en tant qu'elle pourrait permettre d'appréhender l'extension du nom *élément* et plus précisément la restriction de cette extension.

3. Aspects sémantico-fonctionnels de la sous-spécification du nom *élément*

36 Le nom *élément* dans l'acception qui nous intéresse ici, est un nom très général, très abstrait et il encode un concept de base relationnel. C'est un méta-terme en relation sémantique avec un autre méta-terme, le nom *ensemble*¹³, ces deux noms ont une relation qui s'apparente à la relation partie-tout.

37 Selon nous, ses traits sémantiques ne sont pas « pauvres » comme on le dit souvent dans la littérature consacrée aux noms généraux, ils sont peu nombreux, schématiques et donc très puissants et lui permettent de désigner *a priori* n'importe quelle chose¹⁴ en la concevant dans une relation à un ensemble.

38 Le concept attaché à *élément* n'est pas temporaire, pour reprendre la caractérisation de Schmid (2000) à propos des spécificités conceptuelles des *shell nouns*, au contraire il est constant et sa structure sémantique forme la trame là aussi très puissante qui lui permet de désigner et de relier tant de choses. En revanche, ce qui peut être vu comme temporaire relève du fait que les réalités qu'il désigne en discours sont contextuellement ou temporairement envisagées sous l'angle du concept qu'il véhicule selon des modalités formelles, elles aussi variées.

3.1. Aspects sémantiques de la sous-spécification du nom *élément*

39 En tant que nom assimilable à un nom de partie¹⁵, il est syncatégorématique et est inapte à désigner tout seul. La mention de l'ensemble, dont il est une « partie » est nécessaire à son identification, sa formulation prend place généralement, mais non exclusivement, dans l'expansion du nom *élément*. Cette mention ou spécification suffit parfois à imposer une catégorie de référents possibles comme on l'a vu dans les exemples (11) et (12) avec *élément de lustre* et *élément du vêtement aristocratique* parce que cet ensemble délimite un paradigme d'éléments. Mais souvent l'identification de son

réfèrent requiert en plus de la mention du tout une expression spécifique identifiant ce qui est catégorisé en discours comme un élément. Il est alors doublement spécifié, selon une formule attributive, par exemple : X (*être*) *élément de Y*¹⁶, dans laquelle le sujet logique X est catégorisé comme élément de l'ensemble Y, de manière explicite en (14-15) ou implicite en (16-18) :

(14) La publicité doit être un élément **du cadre de vie des villes nouvelles de la région parisienne** [...]. (MANCHETTE Jean-Patrick, Journal : 1966-1974, 2008, p. 192). (Frantext)

(15) Les morts n'étaient qu'un élément **du problème**, tuer n'était qu'une façon de faire. (ENNI Alexis, L'Art français de la guerre, 2011, p. 454). (Frantext)

(16) Un « élément **du train de vie** » n'avait pas changé : le logement. (NOURISSIER François, À défaut de génie, 2000, p. 51). (Frantext)

(17) Madame le Maire propose de choisir cette mascotte, élément **d'identification de la communication du Queyras**. (mairie.abries.free.fr, gecrawl am 30.11.0002). (Wortschatz)

(18) Roland Barthes, qui a très utilement forgé le mot biographème, l'entendait bien au sens d'élément **d'un récit de vie**, et non de simple épisode vécu. (GENETTE Gérard, Bardadrac, 2006, p. 227). (Frantext)

- 40 *Élément* à la manière de *chose véhicule* le principe de l'unité, de l'individuation, de l'existence d'items isolables discriminés, qu'il met en relation « méronymique » avec d'autres choses répondant au même principe. Son extension est alors quasi sans limite et il peut formater dans cette direction le contenu d'à peu près n'importe quoi, pour peu que l'on puisse établir le lien conceptuel qui unit l'élément ainsi constitué et le tout dont il est un constituant. L'objet, *mascotte*, est un élément matériel dans le processus, *l'identification de la communication*, dans l'exemple (17) ci-dessus, et l'événement, *la répression*, est un élément de causalité prépondérant dans un autre événement, *l'exil de Maltès*, en (19) :

(19) Voici donc les raisons de **l'exil de Matès** : l'antisémitisme populaire et officiel, la crise économique, l'absence de perspectives et, élément déclencheur, la répression. (JABLONKA Ivan, Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus : une enquête, 2012, p. 105). (Frantext)

- 41 l'action, *élaborer une liste*, est un élément dans un processus, *l'aide à la décision*, dans l'exemple (20) :

(20) Élaborer une liste rouge spécifique est un élément essentiel **d'aide à la décision** pour protéger cette riche biodiversité. (www.clicanoo.com, gecrawl am 12.12.2009). (Wortschatz)

- 42 On notera également que l'élément et l'ensemble n'ont pas à respecter un principe d'homogénéité référentielle, il suffit qu'ils puissent se rejoindre sur des facettes sémantiques comme en (17), par exemple, où *mascotte* n'est pas à considérer dans sa matérialité mais plutôt dans sa fonctionnalité, ou sur tout autre lien moins direct. *Logement* en (21) n'est pas pris en considération *per se* mais en tant qu'il participe par ses attributs à indiquer un train de vie (taille, prix, localisation, etc.) :

(21) Un « élément **du train de vie** » n'avait pas changé : le logement. (NOURISSIER François, À défaut de génie, 2000, p. 51). (Frantext)

- 43 On ne s'étonnera pas dès lors que les expressions X qui spécifient *élément* puissent désigner toutes sortes d'entités qu'elles soient préconstituées et dénommées ou non et que le nom *élément* conceptualise de manière plus ou moins *ad hoc* dans une relation à un ensemble :

(22) Sanctuaire des ancêtres, demeure des dieux, mythe et point de départ de toute représentation symbolique, fondement rituel et élément constitutif **de leur identité**, la terre pour eux était tout. (FÉREY Caryl, Mapuche, 2012, p. 81). (Frantext)

(23) Ma mère devient un élément central **de mon existence**, à la fois motif de remords et principe causal alternatif. (ARNAUD Claude, Qu'as-tu fait de tes frères ?, 2010, p. 194). (Frantext)

3.2. Aspects formels de la sous-spécification du nom *élément*

- 44 Le nombre et la nature des spécifications du nom *élément* varient. Nous avons vu que ce nom peut parfois se contenter d'une spécification concernant l'ensemble dont il est un élément (*élément de lustre, élément du vêtement aristocratique*) qui prend généralement la forme d'un groupe prépositionnel complément du nom. Lorsque les spécifications sont doubles, X, la spécification de *élément*, et Y, celle de l'ensemble dont il dépend, prennent des formes plus diversifiées. Si X, est souvent réalisé par un SN expansé ou non en position de sujet d'un prédicat attributif (*être élément de Y*, lui-même souvent réalisé par un SN expansé (cf. les exemples de (20) à (23) précédemment cités, par exemple), la formulation tout comme la récupération de l'information permettant de saturer X et Y prennent des tours et des chemins plus complexes pour l'un comme pour l'autre. La spécification X peut par exemple se réaliser en une proposition inter-phrastique comme de (24) à (28) :

(24) L'installation de la jupe est obligatoire pour les nouveaux équipements voyageant en Californie, un élément important **pour les transporteurs transfrontaliers**. (www.trailerwizards.com, gecrawlt am 30.11.2002). (Worschatz)

(25) Cet arrêt risque en effet de modifier certaines règles de précompte mobilier en Belgique, un élément important **à l'heure où les négociateurs de l'Orange bleue sont plongés dans des projections budgétaires**.¹⁷ (www.lecho.be, gecrawlt am 13.11.2007). (Wortschatz)

(26) L'autre élément troublant est que des habitants du quartier disent avoir vu une voiture partir à vive allure juste avant que l'incendie éclate. (www.clicanoo.com, gecrawlt am 17.02.2009). (Wortschatz)

(27) Encore faudrait-il être assuré que notre souscription au fonds ne sera pas supérieure à l'aide qu'il va nous apporter, sinon ce serait un élément supplémentaire **de déséquilibre de notre balance des paiements [...]**. (MENDÈS-FRANCE Pierre, Œuvres complètes. 4. Pour une République moderne. 1955-1962., 1987, p. 267). (Frantext)

(28) En 1954-1955, quand nous avons négocié en Tunisie, nous y avons continuellement accru nos effectifs ; c'était un élément même **de la négociation**. (MENDÈS-FRANCE Pierre, Œuvres complètes. 4. Pour une République moderne. 1955-1962., 1987, p. 174). (Frantext)

- 45 ou renvoyer à des portions de discours extra-phrastiques jouant sur des anaphores :

(29) L'important, c'est ce que l'on dit, bien sûr. Mais je pense que les voies empruntées pour y parvenir ne sont pas inintéressantes. Elles représentent dans tous les cas un élément constitutif **de l'expression**, [...]. (PEREC Georges, Entretiens et conférences I [1965-1978], 2003, p. 143). (Frantext)

- 46 La spécification X du nom *élément* peut également engager des portions de discours bien plus vastes qui échappent à une analyse syntaxique intra ou inter-phrastique et au phénomène de l'anaphore. Il suffit par exemple que nous parlions des éléments évoqués dans cette analyse pour renvoyer globalement à l'ensemble des choses dites avec l'idée que cet ensemble se scinde en éléments discrets.

Que conclure ?

- 47 Si nous avons à nous situer dans la perspective d'un repérage formel de la sous-spécification du nom *élément* permettant de le placer dans la classe d'emplois des NSS, nous aurions comme argument sa propension à entrer dans des structures attributives et sa capacité à entrer dans la construction spécifique jugée typique des NSS « N est que (P) »¹⁸, même si cette configuration n'est pas et de loin la plus fréquente que nous ayons relevée. A notre connaissance, ce nom est appréhendé exclusivement dans le champ des études sur les emplois sous-spécifiés lorsqu'il dénote un fait (la catégorie des *factuels attributifs* de Schmid, 2000). Toutefois, quelle que soit la nature, fait, objet, personnes, etc., de ce qui est configuré en discours comme un élément, et au regard de son fonctionnement sémantique et référentiel, ce nom ne saurait fonctionner sans les ajouts sémantiques et référentiels des expressions qui le spécifient. Étant par essence sous-spécifié, la question de ses emplois sous-spécifiés s'avère selon nous caduque.
- 48 *Élément* est un nom très général, le concept qu'il véhicule est si basique qu'on est tenté de le rapprocher d'un primitif sémantique même si la prudence est toujours de mise puisqu'aucun lexème n'est supposé reproduire ou formuler le contenu d'un primitif et que le nom *élément* présente des restrictions d'emploi ne serait-ce que parce qu'il entre dans le paradigme des autres noms généraux relationnels à valeur « partitive ». Quoiqu'il en soit, il peut désigner n'importe quel type d'expérience ou de réalité (entités concrètes ou abstraites, faits, événements, actions), le conformer au concept qu'il véhicule, et lui attribuer la fonction d'élément d'un ensemble. La sous-spécification est pour ce nom, non pas une dimension occasionnelle réductible à une classe d'emploi d'un nom qui serait par ailleurs très général, très abstrait, et relationnel. Son caractère relationnel pourrait suffire à expliquer sa constante sous-spécification, mais les autres propriétés mentionnées, selon des modalités que nous avons évoquées participent pleinement à cet état de choses.
- 49 Dans une optique plus générale, nous pensons que nombre de noms généraux pour lesquels on distingue des emplois de NSS peuvent être considérés comme des noms intrinsèquement sous-spécifiés.

BIBLIOGRAPHIE

Adler, S. (2017). « Les noms généraux - « shell nouns » - participent-ils à une lecture taxinomique de type hiérarchie-être ? ». *Syntaxe et Sémantique* 18, 45-66.

Adler, S. Legallois D. (2018). « Les noms sous-spécifiés dans le débat parlementaire : analyse fréquentielle et catégorisation modale ». *Langue française* 198, 19-34.

Adler, S. & Moline, E. (2018). « Les noms généraux : présentation ». *Langue française* 198, 5-18.

Benninger, C. (2014). « La question de la définition sémantique du nom atypique *chose* ». *Travaux de Linguistique* 69, 35-55.

- Fasciolo, M. (2012). « Y-a-t-il un *continuum* entre noms et pronoms ? ». *Scolia* 26, 61-79.
- Flaux, N. & Van De Velde, D. (2000), *Les noms en français : esquisse de classement*. Paris : Ophrys.
- Flowerdew, J. & Forestr, W. (2015). *Signalling Nouns in English*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Francis, G. (1994). « Labelling Discourse : An Aspect of Nominal-Group Lexical Cohesion ». In M. Coulthard (ed.), *Advances in Written Text Analysis*. London /New York : Routledge, 83-101.
- Halliday, M.A.K. & Hasan, R. (1976). *Cohesion in English*. London : Longman.
- Huyghe, R. (2018). « Généralité sémantique et portage propositionnel : le cas de *fait* ». *Langue Française* 198, 35-49.
- Huyghe, R. (2015). « Les typologies nominales : présentation ». *Langue française* 185/5, 5-28.
- Kleiber, G. (1994). *Nominales*. Paris : Armand Colin.
- Kleiber, G. (2011). « Types de noms : la question des occurrences ». *Cahiers de lexicologie* 99/2, 49-69.
- Kleiber, G. (2012). « De la dénomination à la désignation : le paradoxe ontologico-dénotatif des odeurs ». *Langue française* 174/2, 45-58.
- Kleiber, G. & Galmiche, M. (1996). « Sur les noms abstraits ». In N. Flaux, M. Glatigny & D. Samain (éds), *Les Noms Abstraits : Histoire et Théories*. Villeneuve d'Ascq : Presses du Septentrion, 23-40.
- Kleiber, G. & Lammert, M. (éds), (2012). *Questions de sémantique nominale*, *Scolia* 26.
- Lammert, M., (2010). *Sémantique et cognition : les noms collectifs*. Genève : Droz.
- Legallois, D. (2006). « Quand le texte signale sa structure : la fonction textuelle des noms sous-spécifiés ». *Corela* [En ligne] HS-5 | 2006, mis en ligne le 27 octobre 2006, consulté le 23 mars 2018. URL : <http://corela.revues.org/1465> ; DOI : 10.4000/corela.1465
- Legallois, D. (2008). « Sur quelques caractéristiques des noms sous-spécifiés ». *Scolia* 23, 109-127.
- Malhberg, M. (2005). *English general nouns : a corpus theoretical approach*. Amsterdam : John Benjamins.
- Roze, C., Charnois, T., Legallois, D., Ferrari, S. & Salles, M. (2014). « Identification des noms sous-spécifiés, signaux de l'organisation discursive ». *Actes de la 21ème Conférence sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN 2014)*, Juillet 2014, Marseille, France <hal-01076760>
- Schmid, H.-J. (2000). *English Abstract Nouns as Conceptual shells*. Berlin /New York : Mouton de Gruyter.
- Van De Velde, D. (1995). *Le spectre nominal : des noms de matières aux noms d'abstractions*. Louvain / Paris : Peeters.
- Winter, E. O. (1977). « A clause relational approach to English texts : A study of some predictive lexical items in written discourse ». *Instructional Scienc*, 6/1, 1-92.

NOTES

1. Voir les structures retenues par Legallois (2008 : 110) pour la catégorie des noms dits sous-spécifiés, voir également Flowerdew & Forest (2015 : 13-24) pour une revue des structures identifiées chez différents auteurs et une intégration de structures de spécification plus banales du type de N-prep (*of, to, for*) et une discussion.

2. Huyghe (2018 : 36, note 1) va dans ce sens.
3. L'expression *les hauteurs* métaphorise la position hiérarchique occupée par des noms dont l'extension est très vaste.
4. Pour le détail de ces configurations, voir les auteurs mentionnés et les autres contributions du volume.
5. Adler et Legallois (2018 : 22) s'interrogent sur le caractère non-spécifié du nom *scandale*, par exemple.
6. Il n'est pas question d'assimiler (1) et (2) du point de vue discursif, ni de placer les structures de (1) et (2) dans une relation d'équivalence, mais bien de dire que les dimensions sous-spécifiées sont prises en charge aussi bien dans l'un que dans l'autre de ces exemples.
7. Les *signalling nouns* de Flowerdew & Forest (2015 : 7) forment une catégorie fonctionnelle qui sélectionne ses membres parmi les noms abstraits selon que leur spécification sémantique peut ou non être trouvée ailleurs dans le texte et exclusivement dans le texte.
8. Souvent elles-mêmes mal définies. Voir aussi Halliday & Hasan (1976), Legallois (2006, 2008), Adler (2017), Adler & Moline (2018).
9. *Les problèmes pimentent ou gâchent la vie vs Les problèmes de Paul pimentent sa vie / Le problème est que Paul aime les problèmes. / Le problème de Paul est qu'il aime les problèmes.*
10. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9l%C3%A9ment/28372>
11. *Dictionnaire Historique de la Langue Française*, Le Robert, 1992.
12. Sur la sémantique de *chose* voir aussi Benninger (2014).
13. Sur le sujet, voir Lammert 2010.
14. Cette assertion est à pondérer, puisque des restrictions existent : en langue naturelle, on ne dira pas qu'une roue est un élément du vélo, par exemple.
15. Sur les noms de partie généraux voir Huyghe (2015 : 15).
16. Dans les exemples, X est souligné et Y signalé en caractères gras.
17. Le segment signalé en gras ne représente pas directement l'ensemble auquel est relié le segment souligné qui spécifie *élément* dans cette phrase. En effet, via le SN *les négociateurs...* on comprend qu'il s'agit de négociations qu'un arrêt peut influencer.
18. Cf. l'exemple (26).

RÉSUMÉS

La sous-spécification peut être, et est généralement, appréhendée à l'heure actuelle comme relevant d'une classe d'emplois de certains noms. On peut également aborder la sous-spécification, non plus comme fondant un type d'emploi, mais comme une propriété sémantique intrinsèque de certains noms ou types de noms et éprouver, d'une part, que cette sous-spécification est présente quels que soient les emplois du nom qui la manifeste, et d'autre part, qu'elle a partie liée avec d'autres propriétés sémantiques comme la généralité, l'abstraction et la non-autonomie référentielle notamment. Cet article vise à traiter la sous-spécification dans cette dernière perspective avec pour illustration le comportement du nom général *élément*.

Sub-specification can be, and is generally, currently understood as falling within a job class of certain nouns. Subspecification can also be approached, no longer as a founding type of use, but as an intrinsic semantic property of certain nouns or types of nouns and it can be tested, on the

one hand, that this subspecification is present whatever the uses of the noun that manifests it, and on the other hand, that it is linked with other semantic properties such as generality, abstraction and referential non-autonomy. This article aims to address the subspecification of the French noun *élément* 'element' in this last perspective.

INDEX

Mots-clés : sous-spécification nominale, critères formels, critères sémantiques, interface sens/forme.

Keywords : nominal subspecification, formal criteria, semantic criteria, sense/form interface.

AUTEUR

FRANCINE GERHARD-KRAIT

Université de Strasbourg ; EA 1339 LiLpa-Scolia